

COMMUNE DE LALAYE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance N° 56 du 12/12/2018

Convocation envoyée par mail le 06/12/2018

Sous la présidence de **Mme WALSPURGER Yvette**, Maire

Présents à l'ouverture de la séance :

MM. ANCEL Daniel, GRELIER Claude, SCHEIDECKER Christian, DEYBRE Jacques
GRANDJEAN Jean-Louis, FLORAND Patrick

Mmes KAMMERER Véronique, VAN DER SLUIJS Geertruida, GOSTOLI Anne

Absent excusé :

M. ROCHE Jean-Marie qui donne procuration à M. GRELIER Claude

- **Nomination Secrétaire de Séance : Anne GOSTOLI**
- **Approbation du PV des délibérations du Conseil Municipal n° 55 du 28/11/2018 : ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.**

1) Véhicule de service :

Mme le Maire expose que le véhicule de service (Nissan Navara) est hors d'usage suite à une casse du moteur. Ce véhicule étant l'outil de travail de l'Adjoint Technique, il s'avère nécessaire de le remplacer dans les meilleurs délais.

Elle informe qu'une consultation de garages a été lancée, qui a donné les résultats consignés sur le tableau remis pour la séance (cf annexe jointe).

Ce document fait ressortir que seules trois offres sont compétitives du point-de-vue rapport qualité-prix.

Elle indique, par ailleurs, que l'achat de ce véhicule nécessite de voter une décision modificative de crédit en section investissement pour 26.000 € du compte 2128 vers le compte 21571 (matériel roulant)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir l'offre du Garage WALTER à Châtenois pour un véhicule ISUZU D-MAX SPACE PLANET, série spéciale Country – couleur Titanium Silver – 1.9L Diesel 164 CV – 4 roues motrices – 4 pneus All Terrain, inclus attelage, bac de protection, tapis de sol pour un montant de 25.890 € TTC ; ce véhicule est disponible immédiatement ;
- DEMANDE au maire de négocier toutefois dans le prix validé un porte-échelle d'un coût de 478,80 € TTC ;
- APPROUVE la décision modificative de crédit en section investissement pour un montant de 26.000 €, du compte 2128 vers le compte 21571 (matériel roulant)
- AUTORISE le Maire à signer le bon de commande et tous documents afférents à l'achat de ce véhicule de service.

2) PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)

Madame le Maire informe l'assemblée, qu'après la réunion publique du 20 novembre 2018, deux doléances de propriétaires fonciers sont remontées à la Commune, doléances qui n'ont pu être examinées dans les délais prescrits par le Conseil Municipal, pour ne pas retarder l'arrêt du PLUI fixé pour Noël 2018.

Les propriétaires concernés pourront remonter leurs doléances lors de l'enquête publique prévue au printemps 2019. Celles mentionnées dans le rapport du Commissaire Enquêteur seront alors examinées, afin de permettre une approbation du PLUI fin 2019.

3) Divers :

Le Conseil Municipal ne souhaite pas répondre à la demande de subvention de l'AFSEP.

Aucun autre point n'étant évoqué, la séance est close à 20.04 heures.

